

n° 326

Mars 2019

la VOIX du FROU

On ne subit pas
l'avenir, on le
fait.

G.BERNANOS



#MaCommuneJyTiens

CHARTAINVILLIERS 28130 / 02.37.32.32.91

courriel : mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr / site internet : www.chartainvilliers.fr



www.facebook.com/chartainvilliers



C'est avec une profonde tristesse, que nous avons appris le décès de notre collègue et ami, Jean-Claude FOUQUET, survenu le 2 mars 2019.

Une page de notre commune se tourne.

Jean-Claude était élu au conseil municipal depuis 1983, comme conseiller puis adjoint.

En 2001 alors qu'il était 1er adjoint, il avait décidé de ne pas se représenter. Ce n'est qu'aux élections de 2014 qu'il avait accepté de « repartir » et, depuis cette date, occupait le poste de 1er adjoint.

Jusque dans les dernières semaines, il s'est impliqué dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

Jean-Claude était l'historien de notre village et passionné de généalogie, ce qui le conduisait à connaître les vieilles familles de Chartainvilliers.

Toutes nos pensées vont à son épouse, ses enfants, et petits enfants, ainsi qu'à toute sa famille.



Pour les élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 31 mars 2019. Ce jour étant un dimanche, une permanence sera assurée le

Samedi 30 mars 2019 de 10 h 00 à 12 h 00 en mairie.

Les inscriptions se font directement en mairie, muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et éventuellement du formulaire d'inscription rempli. L'inscription peut se faire également en ligne, sur le site service-public.fr

Comité des

fêtes



**RÉUNION PUBLIQUE
LE SAMEDI 23 MARS A 17 H 00
SALLE POLYVALENTE**

**Venez nombreux, pour faire revivre le
Comité des Fêtes de Chartainvilliers.**

Si vous ne pouvez être présent(e) à cette réunion mais que vous êtes tenté(e) par l'aventure, prenez contact avec Madame Marie-Laure PREVOST au 06-48-63-48-03.



CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FEVRIER 2019

Au cours de cette réunion, les conseillers ont délibéré sur les points à l'ordre du jour :

- Demande de fonds de concours à Chartres Métropole

I – Aménagement aire de loisirs

Suite à l'enquête menée auprès des adolescents de la commune pour connaître leurs attentes en matière d'équipements sur l'aire de loisirs, il a été retenu la mise en place d'un parcours pour la pratique du BMX en face de l'aire de loisirs "enfants" et le plateau de basket.

Une quinzaine d'ados sont très demandeurs de ce projet et semblent vouloir être très respectueux de ce qui sera fait.

Le maire a reçu un devis de l'Entreprise Julien qui porte sur la fourniture et la pose de 8 agrès, de panneaux "départ" et "arrivée", d'un panneau réglementaire pour information aux usagers et d'un contrôle pour conformité pour un montant HT de 19.615.36 euros.

Après discussion, le conseil à l'unanimité donne son accord à la demande de fonds de concours auprès de Chartres Métropole à hauteur de 50% du montant du projet.

2 – Epandeur à sel

Il s'agit du semoir à sel installé derrière le tracteur lors des opérations de déneigement. Le matériel actuel est ancien et présente des dysfonctionnements.

Après discussion, le conseil à l'unanimité donne son accord pour demander un fonds de concours à Chartres Métropole pour l'acquisition d'un nouvel épandeur à sel, sur la base de 600.00 euros HT.

- Demande de subvention au titre du Fonds Départemental de Péréquation

Il s'agit de demander, comme chaque année, une aide financière au titre du Fonds Départemental de Péréquation pour les travaux et achats réalisés en cours d'exercice à hauteur environ de 40% pour une dépense non subventionnée.

Le conseil à l'unanimité donne son accord pour solliciter cette aide.

- Délibération contrat de groupe assurance statutaire agents IRCANTEC

La commune a conclu un contrat statutaire pour le remboursement des salaires en cas d'arrêt maladie des agents pour les agents CNRACL ;

L'agent communal qui assure l'entretien des locaux est

affilié à l'IRCANTEC. Son horaire hebdomadaire pour les communes de Chartainvilliers (10 heures) et de St Piat (17 heures 30) est de 27 heures 30, et il faut au moins 28 heures pour l'affiliation à la CNRACL.

Le conseil, à l'unanimité, donne son accord à l'augmentation de l'horaire hebdomadaire de l'agent d'entretien pour le porter à 10 heures 30.

- Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement 2019

Il s'agit, comme chaque année, d'autoriser le maire à engager des dépenses d'investissements, dans l'attente du vote du budget 2019, à hauteur de 25% des dépenses de l'exercice antérieur.

Le conseil à l'unanimité donne son accord à cette proposition.

Questions diverses

- **Le Syndicat des Gymnases** avait sollicité les Communautés de Communes, via les communes, pour obtenir une aide financière pour les travaux de toitures. La CdC des Portes Euréliennes ayant refusé de participer financièrement, la requête est annulée.

- **L'homologation du terrain de motocross** est renouvelée pour une période de 4 ans.

- **La prochaine réunion du PLU** avec les personnes publiques associées est fixée au mardi 12 mars à 14 h en mairie.

- Etude de sécurité réalisée sur la commune :

Le Conseil Départemental est venu présenter les conclusions.

En projet, il est question d'installer un aménagement provisoire (genre chicanes) pour faire un essai de ralentissement des véhicules rue Jean Moulin et rue du 11 Novembre. Egalement envisagé devant l'église et chemin de Berchères.

Des changements de panneaux de circulation ont été conseillés. Il est proposé un marquage au sol pour indiquer la vitesse de circulation.

- Rendez-vous avec les services de Chartres Métropole concernant le tourisme :

Remise en valeur des Terrasses (Canal Louis XIV) situées en grande partie sur la commune.

Le maire a proposé à Chartres Métropole de créer un service pour aider les gens intéressés par la création de chambres d'hôtes sur le plan administratif et financier.

- **Le nettoyage de Printemps** aura lieu le 25 mai prochain. Le rassemblement pour la remise des diplômes et le déjeuner aura lieu au Stade des Bas Bourg à Chartres.

- Débat citoyen du 23 février 2019 :

La synthèse complète a été envoyée à la Préfecture et un compte rendu succinct est inséré dans la Voix du Frou.

Texte rédigé par les organisateurs

DEBAT CITOYEN

CHARTAINVILLIERS

RESUME DE LA REUNION DU 23 FEVRIER 2019

Etaient Présents : Mr. LEHMANN Victor : Juriste porte parole de Mr. Député KASBARIAN

Mr BILLARD John : Maire de la commune Favril et président de l'association des maires ruraux en Eure et Loir.

Mr. BOUTIN Alain : Maire de Chartainvilliers.

Mr. FOUCAULT Martial : Professeur des sciences politiques (CNRS)

Mr. BAËTE Didier et Mme PLANTE Marie -Paule : Organisateur de la réunion

24 Habitants de la commune de Chartainvilliers

Était absente: Mme BRACCO Anne : Conseillère départementale de notre canton et Vice-Présidente du conseil départemental.

Thèmes abordés pendant 3 heures de débat :

Démocratie et citoyenneté

Participation et citoyenneté. La vie citoyenne et son comportement. L'immigration et l'intégration

La fiscalité et les dépenses publiques

L'organisation de l'Etat et des services publics

L'organisation administrative. Les services publics

La transition écologique

Les préoccupations en zone rurale Chartainvilliers et ses environs

1) Démocratie et citoyenneté.

Participation et citoyenneté

Il est demandé plus de représentativité des différents courants politiques. Appliquer le vote à la proportionnelle. Modifier le code électoral.

Modifier le code électoral. Proposer qu'il n'y ait pas qu'un seul leader à décider mais un groupe de 4 à 5 personnes à se répartir l'exécutif.

La vie citoyenne et son comportement

- Proposer au maire ou conseillers des rencontres dans les écoles primaires en

collaboration avec les enseignants, afin de présenter leur rôle dans la commune. De la même façon avec les conseillers départementaux dans les collèges et les députés dans les lycées.

Ceci permettrait une meilleure participation à la vie citoyenne (sans esprit politique)

NOTE : Mr. Le maire de Chartainvilliers a pris rendez vous en fin de séance.

- Proposition que les députés votent à bulletin secret.

Immigration et intégration

Bilan des différentes remarques :

- La majorité des personnes présentes accepte l'accueil des étrangers à condition de leur fournir dès leur arrivée : travail, logement et éducation à la langue française.

- Suppression des zones « ghetto »

- Rétablir le respect des valeurs républicaines (Noël, Pâques, 8 mai etc...)

- Savoir dire STOP à l'immigration si les conditions ne sont pas satisfaisantes.

2) La fiscalité et les dépenses publiques.

- Obtenir plus de justice sociale. Une fiscalité plus juste

- Indexer les retraites sur l'indice des prix des produits de 1^{ère} nécessité

- Certains services sont d'intérêt général et ne doivent pas être confiés au privé.

- Suppression de la TVA sur les produits de 1^{ère} nécessité.

- Suppression de la hausse de la CSG pour tous les retraités.

- Faire une véritable Europe pour obliger les grosses sociétés à payer les charges sociales ; il n'y aurait plus de déficit de la sécurité sociale !

- Effet de seuil sur le chômage

- Imposer sur le revenu tout citoyen pour les responsabiliser dans la vie communautaire.

- Réduire dans la durée, les subventions et avantages pour les présidents, sénateurs, députés et autres hauts responsables politiques : Cela concerne une fonction temporaire et non un métier.

- Revoir l'assurance chômage pour les longues durées.

- Obliger les sociétés installées à l'extérieur de la France, mais faisant des bénéfices sur notre territoire à payer leurs impôts et taxes. L'idée est de taxer sur le

lieu de travail (exemple Amazon, Renault, Google, et bien d'autres sociétés).

Obliger les actionnaires des grosses entreprises à partager la richesse avec les salariés et réinvestir dans l'entreprise. Supprimer toutes ces niches fiscales qui permettent de faire de l'optimisation dans les paradis fiscaux.

- Proposition d'un ministère Européen de la fiscalité.

- Faire une différence entre immigration politique et immigration économique.

- Plus de contrôle contre l'évasion fiscale

3) Organisation de l'état et des services publics

- L'école doit être prise en charge par l'état et non par les communes afin que toutes soient sur le même pied d'égalité.

- Attention à ne pas s'éloigner du territoire, de la proximité.

- La réduction de 22 régions à 13 régions produit-elle vraiment les effets attendus ?

- Ne pas enlever les pouvoirs des maires

- Réduction des fonctionnaires territoriaux.

- Rétablir la possibilité de cumuler un mandat député/maire afin de conserver un ancrage sur le territoire. Prévoir donc un autre mode de calcul pour le cumul des indemnités afin qu'elles ne pèsent pas lourdement sur les fiscalités locales.

- Repenser le partage de l'information

- A l'unanimité il est proposé que tout le monde paie un impôt sur le revenu mais à condition de plus de transparence sur l'utilisation de l'argent public.

4) Transition écologique

- Réintroduire des lignes TER en fonction des besoins.

- Mettre d'avantage d'aires de covoiturage.

- favoriser les déplacements « doux »

- Plus de transport en commun (mini bus) entre Chartainvilliers : Chartres et Maintenon

- Construire une piste cyclable de Chartres à Maintenon et Chartainvilliers et Saint Piat.

5) Les préoccupations en zone rurale

Trop grande disparité entre les zones rurales et une grande commune (Voir les dotations globales)

Cinémobile Vendredi 22 Mars 2019

16h00

18h00

20h30

La Nature au bord des chemins

conférence de **Marc Giraud**
suivie d'un débat sur
la protection de la Nature

vendredi 22 mars 2019

salle polyvalente
CHARTAINVILLIERS
20h30

19 mars 2019
Dépôt de gerbe au monument
à 17 h 00

8	7	1	5	6	9	3	4	2
4	3	9	8	1	2	7	5	6
2	5	6	4	3	7	1	9	8
1	8	7	2	4	3	5	6	9
6	9	4	7	8	5	2	1	3
3	2	5	1	9	6	4	8	7
7	4	8	6	2	1	9	3	5
5	1	3	9	7	8	6	2	4
9	6	2	3	5	4	8	7	1

LES JARDINS DU CLOS D'ALICE

Service à la personne - Adhérent MDSAP en entretien de jardin

Tonte - Taille - Petit élagage.....

Réduction d'impôt selon la loi de finance en vigueur

23, rue de Gallardon 28130 Chartainvilliers

Tél : 02-37-32-32-84